

## La prévention en tête des préoccupations des acteurs économiques de la santé

Dans une étude réalisée par Harris Interactive pour le cabinet de conseil OpusLine, la majorité des interrogés liés au domaine économique de la santé plébiscitent la prévention. Ils sont également nombreux à évoquer la question digitale, notamment l'extension de l'accès aux données de santé.

**L**a prévention, en tête des sujets clés du nouveau gouvernement en matière de santé, trouve écho auprès des professionnels. Selon l'enquête publiée le 4 juillet 2017 par Harris Interactive pour le compte d'OpusLine, les 150 acteurs de la santé interrogés, comprenant notamment des assureurs complémentaires, des industriels et des acteurs publics, se prononcent à une forte majorité pour la mise en place d'actions de protection. Ainsi, ils sont 95 % à être favorables à l'idée de définir la prévention en matière de santé comme une priorité nationale.

Pour 96 % des sondés, elle doit faire l'objet d'une évaluation systématique. Sa notion doit être intégrée à

la formation des futurs professionnels de santé pour 91 % des personnes, et entrer dans les pratiques des professionnels actuels pour 89 % des interrogés.

### **La question de l'accès aux données personnelles mise en avant**

L'étude évoque également un autre secteur de la santé comme axe de progrès : le développement du numérique. Avec lui vient d'abord la question de l'extension de l'accès aux données de santé. Les professionnels attendent de cette ouverture de multiples bénéfices, notamment pour un usage dans le domaine de la recherche médicale. Pour l'heure, la politique en place est jugée trop ri-

goriste, liée à la peur des patients et plus globalement de l'ensemble des citoyens de voir leurs données personnelles de santé utilisées par de nombreux acteurs.

Pour 88 % des sondés, l'innovation technologique (qui regroupe les progrès thérapeutiques et la digitalisation) aurait pour effet de réduire les inégalités de santé et de renforcer l'accessibilité aux soins. À l'inverse, la prise en charge à 100 % des frais d'optique, audio et dentaires n'est mis en avant que par 46 % des professionnels. De même, les contrats types dans l'assurance santé sont rejetés par 41 % des interrogés. ■

*par Liorah Benamou*

